



Le Club des villes et territoires cyclables et marchables
organise la

12^e ÉDITION DES TALENTS DU VÉLO

LES CATÉGORIES

- 🌟 **Le Talent du Vélo « innovation de service »** récompense un porteur de projet de services destinés aux cyclistes, prenant en compte le potentiel du numérique, tout en participant au développement territorial et à la création d'activité.
- 🌟 **Le Talent du Vélo « innovation de produit »** récompense le développement de nouveaux équipements, d'inventions ou de créations utiles, facilement accessible aux cyclistes ou permettant d'amplifier la pratique cyclable.
- 🌟 **Le Talent du Vélo « le vélo valorise les territoires »** récompense les actions qui valorisent les territoires pour les mobilités du quotidien mais aussi la promotion touristique, patrimoniale et culturelle.
- 🌟 **Le Talent du Vélo « solidarités »** récompense toute action contribuant au lien social, à l'insertion sociale et économique et à la lutte contre l'isolement.
- 🌟 **Le Talent du Vélo « pédagogie »** récompense des actions encourageant l'apprentissage du vélo et sensibilisant au changement de mode de déplacement en faveur des mobilités actives auprès de différents publics.
- 🌟 **Le Talent du Vélo « communication »** récompense des actions de promotion du vélo qui contribuent à valoriser sa pratique quotidienne : évènements, supports de communication, vidéos...
- 🌟 **Un « Grand Prix Talent du Vélo »** est décerné à une « œuvre cyclable » exemplaire. Le jury se réserve le droit de nommer une structure qui n'aurait pas concouru aux Talents du vélo, mais dont l'action est reconnue.

OBJECTIFS

Les Talents du Vélo récompensent des actions qui contribuent au développement de l'usage du vélo comme un mode de déplacement du quotidien, dans une perspective de mobilité durable. Ce concours récompense des initiatives, des expériences, des innovations, des politiques en faveur des mobilités actives.

POUR ÊTRE CANDIDAT

Les Talents du vélo s'adressent à des collectivités, des associations, des entreprises, des acteurs de l'économie sociale et solidaire et à toute personne de plus de 18 ans, de toute nationalité, quel que soit son statut : salarié, entrepreneur, fonctionnaire, étudiant, bénévole...

CRITÈRES / ACTIONS ET PROJETS CONCERNÉS

Sont pris en compte :

- > La pertinence du projet,
- > Son originalité,
- > Son efficacité,
- > La prise en compte de l'impact social, économique et écologique du projet et sa transposabilité.

Le jury portera une attention particulière aux actions valorisant l'articulation entre le vélo et la marche et à la prise en compte de l'ensemble des mobilités actives.

LE JURY

Il est composé de représentants des pouvoirs publics, de partenaires, de personnalités expertes qui ne peuvent concourir. Il se réunit pour une délibération collective pour chaque catégorie. Les lauréats sont désignés par jugement majoritaire.

REMISE DES PRIX

Les Talents du vélo seront décernés durant le mois de décembre. Les Talents du vélo 2022 seront décernés par le Club des villes et territoires cyclables et marchables le 13 décembre 2022. Le concours est ouvert du 7 juin au 30 octobre 2022. Un diplôme « Talent du vélo » sera remis aux lauréats pour chaque catégorie récompensée. Une campagne de promotion sera mise en œuvre. Les deux lauréats des catégories « innovation de service » et « innovation de produit » recevront un prix d'une valeur de 2 000 euros. Ils bénéficieront d'une journée d'accompagnement dispensée par la Fabrique des Mobilités ainsi qu'une adhésion gratuite d'un an à l'association.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : 9 JUIN 2022

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 30 OCTOBRE 2022 À 00H00

(date/heure de mail faisant foi)



12^e ÉDITION DES TALENTS DU VÉLO



CLUB DES **villes & territoires cyclables et marchables**

en partenariat avec



DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers peuvent soit être envoyés par mail à : talentsduvelo@villes-cyclables.org ou rempli via ce formulaire : [cliquer-sur-le-lien-ici](#)

Un dossier de 5 pages maximum qui devra comporter obligatoirement les informations suivantes :

- 1 Le titre de la réalisation et une présentation courte de l'action (3 lignes /300 signes)**
- 2 Une description complète du projet**
 - > La démarche (2 pages maximum).
 - > Le porteur du projet (collectivité, association, entreprise...).
 - > Le lieu du projet.
 - > Les objectifs du projet (comment, par qui, pourquoi).
 - > Les cibles / publics concernés.
 - > L'équipe et les partenaires impliqués.
 - > L'impact et les points forts de l'action en matière de mobilité durable, d'innovation, d'insertion sociale, d'amélioration de la vie quotidienne... (1 page maximum).
 - > Les coûts (1 page maximum).
- 3 Documents graphiques**

Tous documents nécessaires à la compréhension du projet et de la réalisation :

 - > Des plans (3 maximum).
 - > Des photos, croquis et dessins (10 maximum), 1 brochure ou 1 document communication ou presse.

ENVOI DU DOSSIER

La date-limite de remise des dossiers est fixée au **30 OCTOBRE 2022 À 00H00** (date/heure de mail faisant foi)



FICHE D'INSCRIPTION



en partenariat avec



La fiche d'inscription accompagnée du dossier de candidature est **À RENVoyer AVANT LE 30 OCTOBRE 2022 À 00H00** (date/heure de mail), par mail à : talentsduvelo@villes-cyclables.org

Cette fiche d'inscription peut être envoyée en amont du dossier de candidature, pour une « pré-inscription ».

M. Mme Mlle

Nom

Prénom

Titre du projet ou de l'action

Nom de la structure/organisme

collectivité association entreprise autre

Fonction du porteur de projet dans l'organisme :

Adresse postale

Code postal Ville

Téléphone : direct standard

Portable

E-mail direct

E-mail de la personne déposant le dossier (si différente) :

Site Internet du projet

Site Internet de l'organisme (si différente) :

concourt pour la catégorie "Le Talent du Vélo"*

Innovation de service

Innovation de produit

Le vélo valorise les territoires

Solidarités

Pédagogie

Communication

* Le candidat ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie